



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 16 DECEMBRE 2016 A 19 H 30

Etaient présents :

Mesdames CAVALLIN Adeline, FOUCAULT Isabelle, LAURENT Rachel, SALINIER Marie-José,
TAILLARD Isabelle
Messieurs FENAUX Éric, LALLEMANT Patrice, MATHIEU Philippe, POSTY Alain,
PROST Jean-Michel

Etait absente excusée :

Madame JOURDET Alexandra

Secrétaire de séance : M. POSTY Alain

Président de séance : M. MATHIEU Philippe

Monsieur Le Maire demande aux conseillers leur accord pour ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant le retour des biens (réseaux d'assainissement) mis à disposition de la CCVR.

VOTE : pour à l'unanimité

APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 29 NOVEMBRE 2016

Le CR est approuvé à l'unanimité.

ACTION JEUNESSE : CONVENTION AVEC LES FRANCAS DU DOUBS

La compétence « Animation Jeunesse » est assurée jusqu'au 31 décembre 2016 par la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt. L'animation assurée par les FRANCAS fait l'objet d'un contrat qui arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Pour ne pas casser la dynamique en cours et pour poursuivre cette animation la CCVR peut proposer un avenant de 6 mois au contrat des FRANCAS avec un financement assuré par l'ensemble des communes concernées, dans l'attente de compensation ou de prise en compte par le futur PMA.

Compte tenu des actions déjà engagées, M. Le Maire propose de prolonger ce contrat avec les Francas pour un montant évalué à 1365,79 €.

VOTE :

POUR : 8

ABSTENTIONS : 2

CONTRE : 0

Le Conseil Communautaire du mardi 20 décembre 2016 délibérera pour maintenir ou non cette prestation jusqu'au 30 juin 2017.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Un appartement en vente au 14 B Grande Rue pour lequel la commune ne préempte pas.

VOTE : pour à l'unanimité

SYNDICAT DE L'EAU : CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Le siège social jusqu'alors hébergé dans les locaux de la CCVR à Sainte-Marie, est transféré à la Mairie de Sainte-Marie.

Vote POUR à l'unanimité

RETOUR DES BIENS (RESEAU ASSAINISSEMENT) MIS A DISPOSTION DE LA CCVR

Les réseaux communaux d'assainissement étaient jusqu'à présent mis à disposition de la CCVR. Suite à la dissolution de la CCVR au 31 décembre 2016, il convient de récupérer notre réseau d'assainissement.

Vote POUR à l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La cérémonie des vœux du Maire est fixée au **Mardi 17 janvier à 18 h 30**, à la salle d'évolution de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Fait à Presentevillers, le 19 décembre 2016
Le secrétaire de Séance,
Monsieur Alain POSTY